

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-211602362-20201002-D_2020_8_5-DE
Reçu le 09/10/2020

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2020_8_5

L'an deux mille vingt, le vendredi 02 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 24 Septembre 2020

Présents : 18

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLLEAU Thierry, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Votants : 19

**Objet : Engagement avec
l'INSEE pour la
dématisation des bulletins
d'état-civil**

Pouvoirs :

Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Madame ALIX Florence

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOUCHÉ Joël

Secrétaire de Séance : Madame Sophie LALANDRE

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la période de confinement, la nécessité de remonter très rapidement les données de mortalité a conduit les collectivités locales à dématérialiser l'envoi des bulletins d'état-civil à l'INSEE. Ce mode d'envoi perdure aujourd'hui via l'application « Aireppnet » de l'INSEE. Afin de se conformer aux règles d'utilisation de l'application, l'INSEE nous demande de signer un engagement de la commune sur la transmission des bulletins d'état-civil à l'INSEE via l'application. L'engagement est conclu à compter de la date de sa signature et annule et remplace tous les accords ou déclarations antérieurs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer cet engagement afin de dématérialiser les bulletins d'état-civil à l'INSEE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer cet engagement avec l'INSEE.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 02/10/2020, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le

Le Maire,

Michel CARTERET.

